

Objectifs de la formation

La licence professionnelle Enseignement de la langue des signes française (LSF) en milieu scolaire a pour objectif de former :

- des enseignants de la LSF dans des établissements scolaires de premier et second degré, dans des structures spécialisées ou relevant de l'Education nationale.
- des concepteurs d'outils pédagogiques pour l'enseignement de la LSF, responsable de pôle LSF, de PEJS ou autres, dans les établissements scolaires accueillant des élèves sourds ou malentendants.

La formation est portée depuis l'origine en 2004 par l'université Paris 8 (UFR Sciences du langage et Direction formation) et par ses deux partenaires, l'INSEI et l'association Visuel-LSF.

Inscription de la formation dans les orientations pédagogiques et les priorités de l'établissement

La formation est en totale cohérence avec les priorités thématiques en sciences humaines et sociales et avec la politique d'inclusion sociale de l'université Paris 8 et de ses partenaires, l'INSEI et l'association Visuel-LSF, à savoir l'inclusion des publics en situation de handicap (public sourd, sourd-aveugle, malentendant), en reprise d'études, en réorientation professionnelle, en recherche d'emploi.

Il y a une forte attractivité de ce diplôme, qui est unique en France.

La variété des enseignements qui y sont dispensés, en pédagogie, linguistique, psychologie, histoire, etc., et l'accessibilité totale des cours en LSF sont des éléments clés.

Les enseignants-chercheurs et chercheurs de Paris 8 ainsi que les formateurs des deux partenaires interviennent dans cette formation. Par ailleurs, il est fait appel à des intervenants issus du monde professionnel (dont les deux seuls inspecteurs de l'Education nationale en charge de l'éducation des jeunes sourds en France) ainsi qu'à des professeurs invités de renommée internationale dans le domaine de l'enseignement des langues des signes.

Positionnement par rapport aux autres formations

La formation ouvre une année sur deux, afin de mobiliser les compétences de l'équipe pédagogique pluridisciplinaire et bilingue (la moitié des formateurs et enseignants-chercheurs sont sourds eux-mêmes) et de garantir une promotion composée de 12 à 15 étudiants et stagiaires formant un groupe le plus homogène possible.

En amont, les étudiants ont préalablement préparé le DPCU Formateur de LSF (diplôme Paris 8 & association Visuel LSF) ou le DU Enseignant-Formateur de LSF (Université de Grenoble) ou une L2 dans l'un des domaines des SHS, ou encore, ils peuvent faire une VAPP s'ils ont au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine (formateurs de LSF non diplômés, éducateurs spécialisés, etc.).

En aval, la poursuite d'études est possible en Master MEEF 2nd degré LSF, en master de Sciences du langage, parcours Didactique des langues, etc (proposé au sein de l'Université Paris 8). Mais la licence professionnelle visant à l'insertion professionnelle, la reprise d'études a lieu après une période d'activité en lien avec le profil du diplôme visé. De rares étudiants poursuivent leurs études par un doctorat.

Opportunité de la formation au regard des enjeux sociétaux

Depuis les années 2000, les métiers de l'enseignement de la LSF ont acquis une réelle reconnaissance de la part à la fois des secteurs professionnels concernés et de la

communauté sourde elle-même. En effet, avant la reconnaissance officielle de la LSF en 2005, beaucoup de personnes sourdes ou entendantes enseignaient la LSF sans réelle qualification, sans le statut, et sans le salaire en lien avec leur activité.

Avec l'ouverture du DPCU à Paris 8 et Visuel en 2000, du DU Enseignant-formateur de LSF à l'université de Grenoble, puis de la licence professionnelle en 2004 à Paris 8, les métiers d'enseignant et de formateur en LSF ont acquis un véritable statut professionnel.

De plus, ces métiers offrent aux personnes sourdes des débouchés valorisants, celles-ci étant particulièrement touchées par le chômage, et dont peu de formations leur sont véritablement accessibles jusqu'à aujourd'hui.

Ces métiers de l'enseignement intéressent par ailleurs les personnes entendantes ayant une excellente maîtrise de la LSF et qui souhaiteraient travailler dans le secteur de l'enseignement et de la formation. En effet, toutes ces personnes ne souhaitent pas devenir interprètes en français-LSF, orthophonistes, etc. La licence professionnelle est donc particulièrement adaptée également pour ce public.

Suite à l'émergence et à la reconnaissance du métier d'enseignant de/en LSF, d'anciens diplômés de la licence professionnelle, devenus enseignants titulaires ou contractuels, ont créé un réseau de professionnels dans le but d'échanger sur la diversité des pratiques sur le territoire national, sur les supports pédagogiques existants, sur les programmes officiels de LSF de la maternelle au lycée, etc. Ce réseau professionnel est notamment actif par le biais de l'Association Française des Enseignants de/en Langues des Signes (AFELS). Il agit en étroite collaboration avec une autre association, l'Association nationale de parents d'enfants sourds (ANPES), afin d'assurer l'éducation en langue des signes française pour les enfants sourds et l'échange entre les parents des enfants sourds.

La licence professionnelle étant bien identifiée par les acteurs de terrain, les directeurs et directrices d'établissements relevant de l'Education nationale comme ceux du secteur privé, les médiathèques accueillant un public sourd, les associations d'enseignement de la LSF à des publics divers (adultes, adolescents, migrants, etc.) publient régulièrement des annonces de postes mentionnant le diplôme de licence professionnelle comme prérequis à leur recrutement.